

NON-VIOLENCE ACTUALITÉ

BP 241

45202 MONTARGIS CEDEX

Tél. 02 38 93 67 22

Fax 09 75 38 59 85

nonviolence.actualite@wanadoo.fr

www.nonviolence-actualite.org

*"Il nous faut apprendre à vivre ensemble
comme des frères, sinon nous allons périr
ensemble comme des imbéciles"*

Martin Luther KING (1929-1968)

COMMUNIQUÉ

Le n° 305 de NVA est paru. Au sommaire : **Accompagner les victimes de violences**

- > Près d'une personne sur deux déclare avoir subi au moins une violence au cours des deux dernières années. Les jeunes apparaissent davantage exposés aux violences interpersonnelles (verbales, physiques, sexuelles, morales et psychologiques), et les femmes sont significativement plus nombreuses que les hommes à rapporter des violences sexuelles. Si la quasi-totalité des victimes de vols et de dégradations met en avant les dommages subis, en revanche, lorsqu'il s'agit de violences interpersonnelles, moins de la moitié des victimes les évoquent.
- > Pourtant, quel que soit le type d'agression subie, on n'échappe guère aux conséquences psychologiques. L'ampleur et la nature des traumatismes ne sont pas nécessairement proportionnées à la gravité des faits. C'est pourquoi le traitement judiciaire ne peut être la seule réponse : une indemnisation correcte du préjudice ne dit rien sur la façon dont la victime aura été traitée. En réalité, toute politique d'aide aux victimes doit garantir une prise en charge globale des droits fondamentaux de la personne qui a subi la violence.
- > Depuis le début des années 80, ces droits ont été améliorés et complétés : droit à la reconnaissance, droit à l'accompagnement, droit à la réparation. De nombreux dispositifs et structures apportent aide et soutien dans tous les domaines : médical, social, juridique, psychologique... La victime peut parfois même avoir le sentiment d'être confrontée à un grand marché de l'assistance, ou encore à une utilisation médiatique de son image à des fins politiques, au profit, par exemple, de la surenchère sécuritaire.
- > D'une manière générale, être victime c'est avoir perdu la confiance dans l'autre qui a agressé, voire dans l'Etat qui n'a pas protégé. Avec sa famille et ses proches, la victime est, de fait, en situation de forte attente : que l'on reconnaisse son état de victime, sa souffrance, qu'on lui apporte aide et réparation ; elle estime même parfois avoir un certain « droit de regard » sur la sanction prononcée à l'encontre de l'agresseur en cas de procès pénal. Seule une prise en charge pluridisciplinaire - médicale et psychosociale - sera susceptible de lui offrir la possibilité d'une reconstruction entière et durable.
- > Un travail sur soi, sur la violence reçue et sur les émotions ressenties pourra permettre, dans certaines conditions, d'envisager une médiation victime/agresseur. Au cœur de ce dispositif d'apaisement et de réparation pourra parfois surgir une humanité plus sereine.

Avec des contributions de **Carole Damiani** (ENTRETIEN), Susan Clot, Dominique Demaria, Anne Bonnaudet, Pascal Courty, Isabelle Filliozat, Thierry Dudreuilh, Antonio Buonatesta et la Chronique-BD de Théa Rojzman.

N°305 - Juillet-août 2009, 6 euros. Abonnement : 35 euros (abonnement promo : 28 euros)

Commandes en nombre : 5 ex. 25 euros - 10 ex. 42 euros (port inclus)

NON-VIOLENCE ACTUALITÉ, BP 241, 45202 Montargis cedex Tél. 02 38 93 67 22. Fax. 09 75 38 59 85.

E-mail : nonviolence.actualite@wanadoo.fr Site : www.nonviolence-actualite.org

Merci de bien vouloir faire connaître cette parution en reprenant cette annonce dans vos réseaux, dans vos courriers, revues, journaux, sur votre site... et en relayant cet e-mail
En vous remerciant par avance de votre aide,
Cordialement, Guy Boubault